

Rassembler - Partager - Apprendre
Comprendre – Agir



Madame Yvette Weisbecker née le 17 décembre 1919 (98 ans) est décédée ce lundi 12 mars à Nancy. Madame Yvette Weisbecker, nom de jeune fille Yvette Resnick fut la fondatrice et la première

directrice de 1947 à 1957 de la Maison d'Enfants de Han sur Seille, avec un projet éducatif très en avance pour son époque. Elle a été conseillère municipale à Arraye et Han.

Très active et adhérente à de nombreuses associations, cette grande dame est intervenue dans des collèges, lycées pour porter un message de tolérance avec une force et humanité reconnues par tous ceux qui l'ont approchée.

De nombreuses reconnaissances lui ont été attribuées, les palmes académiques, une place à son nom Arraye et Han ... [suite](#)

Le mot de Gérard TOUSSAINT, Président :

Cette lettre d'info mensuelle vous est adressée comme à un millier de destinataires avec lesquels nous souhaitons partager du lien.

Et consultez à l'occasion ou régulièrement notre site mis à jour chaque semaine :

<http://citoyenneteactivelorraine.fr>

Contact : Gérard TOUSSAINT

74 chemin des Pâquis

54385 MANONCOURT EN WOËVRE

Tél : 06.08.31.47.44

Courriel : citoyenneteactivelorraine@gmail.com

<https://www.facebook.com/citoyenneteactive54>

Notre Agenda

• **Mercredi 14 mars à 18h00**

Conférence de Jean-François CLÉMENT, notre spécialiste du monde arabe et de l'Islam, Espace Yves COPPENS - Allée de Marken - VANDŒUVRE-les-Nancy sur le thème : **Que sait-on aujourd'hui de ce qu'on appelle "radicalisation" ?**

• **Jeudi 15 mars à 18h00**

Fernand NEDELEC, témoignage sur ses années dans la Résistance. - Campus Lettres et Sciences Humaines à NANCY.

Lundi 9 avril 2018

Conseil d'Administration mensuel

Espace Coppens – VANDŒUVRE-les-Nancy.

ADHESION à Citoyenneté Active Lorraine :

L'association est ouverte à tous, sans condition ni distinction. Elle veillera toutefois à ce que ses membres actifs soient détachés d'enjeux institutionnels, confessionnels ou politiques, condition pour agir en toute neutralité dans le respect des valeurs que l'association s'engage à promouvoir.

Pour faire partie de l'association, il faut être agréé par le bureau, qui statue, lors de chacune de ses réunions, sur les demandes d'adhésion présentées. Cotisation 2018 : 10 € à l'ordre de Citoyenneté Active Lorraine.